

0951710T
ACADEMIE DE VERSAILLES
LPO LYCEE DES METIERS CAMILLE CLAUDEL
4 AVENUE FEDERICO GARCIA LORCA
95490 VAUREAL
Tel : 0134211893

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Proposition du montant de prise en charge de restauration durant les Périodes de Formation E
Milieu Professionnel.

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 8

Année scolaire : 2023-2024

Nombre de membres du CA : 27

Quorum : 14

Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration

Convoqué le : 10/10/2023

Réuni le : 19/10/2023

Sous la présidence de : Francois Marec

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
- Vu le document de remboursement,

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte la proposition du montant du
remboursement durant les PFMP**

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

7.00 € Remboursement des repas durant la Période de Formation en Milieu Professionnel (différence entre le tarif
restauration scolaire à 7.00 €)

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 23

Pour : 23

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0